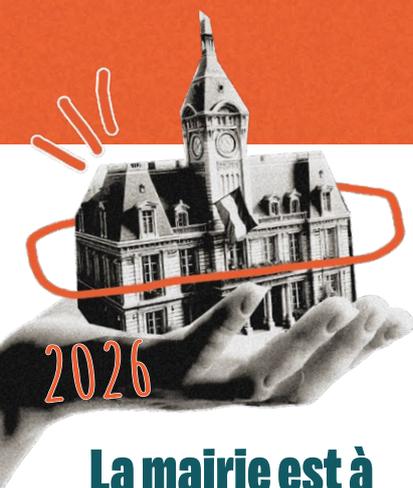


## ORGANISER UNE GOUVERNANCE INTERNE COLLÉGIALE ET EFFICACE



### La mairie est à VOUS



Timeline

> Juste après l'élection



Prérequis

> Avoir remporté les élections !

### INTENTION

En tant que candidat-es puis élu-es, vous vous êtes engagé-es à renforcer la vie démocratique sur votre commune. Les premiers mois de votre mandat municipal vont probablement confirmer que cette expérience démocratique très concrète commence au sein même de l'équipe d'élu-es majoritaires.

Comment mettre en adéquation votre organisation et vos pratiques internes avec vos valeurs ? Quelles sont vos marges de manoeuvre, quels sont les changements clés qui ont fait leurs preuves tant en termes de collégialité que d'efficacité pour les listes participatives élues en 2020 ?

Cette fiche, loin de vous donner l'ensemble des possibles, a pour intention d'attirer votre attention sur cet aspect souvent sous-estimé par les listes et d'ouvrir les imaginaires pour des mairies repensées de l'intérieur !

### S'INSPIRER DE LA SOCIOCRATIE

Dans une mairie classique, la question de la gouvernance est souvent vite réglée : une pyramide au sommet duquel le-la maire, ses proches élu-es, et son cabinet (dans les villes) décident de presque tout, les conseils municipaux étant des chambres d'enregistrement de leurs décisions. Cette situation conduit à une extrême centralisation des décisions et des élu-es au pouvoir d'agir limité. C'est le cas dans la plupart des communes en France, mais pas toutes !

En tant que commune participative, votre premier objectif est de remettre de la collégialité dans votre fonctionnement : allouer des rôles et des périmètres de responsabilité à chaque élu-e et permettre la prise de décision collective. Pour cela, les principes de base de la sociocratie peuvent être appliqués à l'expérience municipale. Ils doivent auparavant être adaptés aux spécificités de fonctionnement des municipalités.

### QUI DÉCIDE ? OÙ EST LE POUVOIR DANS LA MAIRIE ?

Le saviez-vous, aucune décision n'est vraiment prise en conseil municipal !

Si cette impression demeure chez les citoyens, elle ne peut être plus éloignée de la réalité. Le conseil municipal entérine des décisions construites et validées par la majorité en amont.

La pratique municipale classique donne un pouvoir décisionnaire important au groupe "exécutif" : le maire entouré de quelques adjoints clés se réunissant souvent de manière hebdomadaire. Les réunions du groupe majoritaire complet sont elles reléguées à des séances d'information en amont des conseils municipaux. On assiste à une sorte d'inversion dans les instances.

Impossible d'ouvrir les décisions à la population si elles sont déjà centralisées uniquement par le maire. Pour fonctionner de manière démocratique, il faut transformer la manière de prendre des décisions entre les élus, avec les agents puis avec les habitants et la société civile.

### SÉPARER LE POUVOIR POLITIQUE ET LE POUVOIR EXÉCUTIF

Une des clés construites par les communes participatives est de dissocier le pouvoir exécutif du pouvoir politique. Les décisions politiques, les orientations, les choix difficiles, le lancement d'un nouveau projet/de nouvelles politiques publiques doivent être prises par le groupe majoritaire d'élus et non pas par le maire ou le "bureau". Le groupe majoritaire concentre le pouvoir politique et fonctionne de manière collégiale en utilisant des outils d'intelligence collective pour prendre ses décisions.

C'est une instance régulière (toutes les deux semaines par exemple), animé par un-e facilitateur-trice (surtout pas par le-la maire) et l'ordre du jour est construit de manière collaborative.

Le-la maire et le "bureau" ont en charge la gestion courante et l'exécution des décisions politiques prises par le groupe majoritaire. Il y a une vigilance importante dans le bureau à ne pas prendre des décisions politiques, et lorsque cela doit être le cas, le sujet est renvoyé en groupe majoritaire.

Cette stricte séparation du pouvoir politique et exécutif est une des clés de fonctionnement interne découverte par les communes participatives. C'est le premier pas absolument nécessaire pour pouvoir ensuite ouvrir les décisions importantes et structurantes aux habitants. Le groupe majoritaire délègue, à son initiative ou à celle de la population, sa décision à une assemblée organisée sur la question.

### COLLÉGIALITÉ ET EFFICACITÉ

La facilitation, les outils d'intelligence collective, l'organisation d'inspiration sociocratique sont autant d'outils qui vous permettront d'organiser la collégialité tout en restant efficaces et réussir votre mission : prendre des décisions pour le bien commun.

La diversité des points de vue est une richesse, pour la prendre en compte, il faut réussir à comprendre les divergences, les opinions de chacun-e pour qu'elles viennent améliorer les décisions politiques !



### RETOURS D'EXPÉRIENCES ET POINTS DE VIGILANCE

Si les grandes lignes de la gouvernance interne sont pensées dès la campagne et mise en place juste après l'élection, celles-ci sont ensuite affinées, policées par l'expérience et les besoins du collectif. Comptez 1 à 2 ans pour rôder cette gouvernance.



**Envie d'aller plus loin ?**

Fiche "Organiser les délégation"



**Vous aimez ce contenu ?**

Soutenez-nous !

[www.actionscommunes.org](http://www.actionscommunes.org)